

AVIS N° 071-2020 / DC/BR / DG

SUKUK Etat de Côte d'Ivoire 5,75% 2015-2020

**Paiement de la marge semestrielle et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que le Trésor Public de Côte d'Ivoire procédera, le 28 juin 2020, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du « SUKUK Etat de Côte d'Ivoire 5,75% 2015-2020 » pour un montant global net d'impôt de 15 876 875 000 FCFA (Quinze Milliards Huit Cent Soixante Seize Millions Huit Cent Soixante Quinze Mille FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BNI FINANCES, 01 BP 670 Abidjan 01 ; Tel, (225) 20 31 07 77 ; Fax : (225) 20 31 07 78.

Fait à Abidjan, le 10 juin 2020

Le Directeur Général


Dr Edoh Kossi AMENOUNVE

